

Sérénité

Non seulement l'abonné garde son indépendance, mais les proches sont également rassurés de le savoir « en lien » 24 h/24.

Sécurité

Le boîtier téléalarme est très simple à utiliser. Une simple pression et l'abonné obtient l'aide dont il a besoin.

Présence

De jour comme de nuit, la semaine, le dimanche comme les jours fériés, pendant les vacances... Un opérateur est toujours à l'écoute et prêt à déclencher une intervention des pompiers, ambulance privée ou des intervenants de proximité si besoin.



Confort

Une inquiétude liée à sa santé ?
Une situation critique ?
Quoi qu'il arrive, l'abonné qui appelle est assisté.

Où faire la demande ?

Au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou à la Mairie du lieu de résidence.